



Les représentants élus des Sapeur-Pompiers Volontaires

Nevers, le 17 Juin 2022

Déclaration liminaire au Conseil d'Administration du SDIS de la Nièvre par les représentants élus des Sapeur-Pompiers Volontaires du CCDSPV et les représentants du syndicat SUD SDIS 58

Mesdames et Messieurs les élus,

C'est avec lassitude mais conviction que nous, représentants des personnels volontaires et professionnels élus par nos pairs, nous adressons à vous. Vous l'avez remarqué, nous sommes ici devant vous sans heurts et sans animosité mais soyez convaincu de notre détermination et de notre fermeté.

Nous ne sommes pas ici pour critiquer les décisions passées qui nous conduisent à la situation actuelle, nous sommes là pour vous alerter et dire STOP. La population nivernaise est en danger, ses pompiers sont à bout.

- Depuis des années nous nous dévouons corps et âmes pour nos concitoyens et nous consacrons une grande partie de notre temps souvent au détriment de nos vies familiales et professionnelles.
- Nous avons toujours accepté de servir la population et de palier aux carences (médicales, ambulancières, paramédicales ou sociales) des autres services.
- Nous avons accepté la dernière réorganisation départementale en 2017 où l'on a créé de nouvelles casernes postées sans augmenter ni les effectifs ni le budget.
- Nous avons accepté de continuer à nous former toujours plus, souvent avec peu moyen et en faisant preuve d'ingéniosité afin d'être performants et efficaces face aux nouvelles problématiques auxquelles nous sommes confrontés (des véhicules nouvelles énergies, un risque de feux de forêt nouveau et inquiétant pour le département, des phénomènes thermiques, de nouveaux matériels à apprivoiser mais aussi les détresses psychologiques et sociales pour lesquelles nous sommes de plus en plus sollicités).
- Durant ces 2 dernières années de crise sanitaire nous avons redoublé d'effort, nous nous sommes adaptés et pliés aux nouvelles obligations et nous avons donné encore plus sans rien demander en retour.

Mais aujourd'hui dans notre belle Nièvre, malheureusement abandonnée par les services publics, comment pouvons-nous accomplir correctement nos missions en étant systématiquement en sous-effectif dans les engins ?

Comment pouvons-nous servir la population quand il faut réussir à réunir 2 ou 3 casernes pour armer 1 seul engin ?

Comment pouvons-nous être 16 à la garde en ayant des équipes de 12 ?

Comment pouvons-nous accomplir à 151 professionnels le travail dont toutes les études démontrent qu'il requiert 230 agents ?

Comment pouvons-nous en plus de notre semaine de travail donner autant d'heure de disponibilité ou de garde ?

Comment pouvons-nous en plus de tout ça continuer à consacrer du temps pour la formation, la prévention, les dispositifs de sécurité... ?

Comment pouvons-nous malgré tout cela garder notre motivation et notre envie de servir la population ?

Ce n'est plus possible

► Soulageons les Personnels Administratifs et Techniques qui sont asphyxiés sous le nombre de tâches toujours plus nombreuses qu'on leur demande.

► Soulageons les pompiers volontaires à qui l'on demande toujours plus.

► Soulageons les pompiers professionnels qui n'en peuvent plus de jongler avec les plannings, la formation, la sécurité.

Donnez-nous les moyens d'accomplir correctement nos missions

Le recrutement d'au moins 80 personnels permettrait justes aux professionnels de réaliser leurs missions dans le cadre légal, de moins solliciter les volontaires et donc de leurs permettre d'avoir une vie en dehors de leur engagement mais aussi de créer de l'emploi pour des volontaires du département et de continuer à susciter des vocations.

Alors vous allez nous répondre que vous nous comprenez mais que cela représente un gros budget et vous avez tout à fait raison :

Oui un pompier professionnel coûte cher

Oui un pompier volontaire mérite une rémunération décente et une vraie reconnaissance.

Oui se former et avoir du matériel de qualité à un coût

Mais quel prix donnez-vous à la population nivernaise ?

Merci de votre attention.

Les représentants élus des Sapeur-Pompiers Volontaires du CCDSPV et les représentants du syndicat SUD SDIS 58